

L'UNION DES CANTONS DE L'EST
Journal Hebdomadaire,
Parait tous les Samedis

ABONNEMENT.
Un an (Nécessairement l'avance)... \$1.50
On ne s'abonne pas pour moins d'un an.— Il sera chargé \$3.00 par année à ceux qui n'auront pas payé d'avance.
Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis à l'Administration par écrit, un mois avant l'expiration de son année.
L'abonnement continuera tant que les arriérés ne seront pas payés s'il y en a.
Toute correspondance devra être accompagnée d'un nom responsable. Anonimement ne sera pas publié.
Les manuscrits publiés ou refusés, ne seront point retournés.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

JOURNAL POLITIQUE.

P. L. TOUSIGNANT,
Redacteur en Chef.

Notre Foi, Notre Langue et Nos Institutions.

Rédigé par un Comité de
Collaborateurs.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées à raison de 10 centimes par ligne, pour la première insertion, et de trois centimes pour les insertions subséquentes.
Toutes correspondances personnelles ou d'une nature intéressée, tous rapports d'institutions financières ou autres, seront insérés, à titre de réclames, au taux de 20 centimes par ligne.

On traitera de gré à gré pour les annonces commerciales à long terme, pour lesquelles annonces, on fera une grande réduction, si elles seront chargées aux taux ci-dessus.
On devra, dans tous les cas, donner à l'Administration avis de discontinuer toute annonce à l'expiration du temps fixé, sous peine de la publication en sera continuée au prix convenu, ou le tarif ci-dessus.
Toute lettre d'argent devra être enregistrée et adressée à l'Union des Cantons de l'Est, Arthabaskaville, P. Q.

Vol. 18.

ARTHABASKAVILLE, SAMEDI, 23 AOUT 1884.

No. 37

ADRESSES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

CREPEAU & CHALIFOUR,
Arthabaskaville. Bureau, Rue de la Cour.

EUG. CREPEAU, C. R.
A. T. CHALIFOUR, L. L. B.

PACAUD & CANNON,

Arthabaskaville. Bureau: Rue de l'Eglise.

E. L. PACAUD L. J. CANNON

M. J. A. POISSON,

Arthabaskaville. Bureau, au Bureau d'Enregistrement.

LAURIER & LAVERGNE

Arthabaskaville. Bureau: Rue de l'Eglise.

P. J. BLANCHARD,

Arthabaskaville. Bureau: Rue de l'Eglise.

CHARLES J. POWELL,

AVOCAT B. A

Bureau en face de l'Union

E. J. HEMMING D. C. L.

AVOCAT.

Bureau chez M. Manseau N. P.

DRUMMONDVILLE.

La Société entre M. Hemming et M. Richard a été dissoute.

L. N. D. D'ARGY

Notaire

STANFOLD.

LOUIS RAINVILLE

NOTAIRE.

ARTHABASKAVILLE

Bureau, rue de l'Eglise. Argent à prêter Assurance contre le feu, sur la vie. Bille de chemins de fer à vendre pour Manitoba, l'Ouest, le Passumpsic, le Vermont Central, le Grand-Tronc.

30 Sept. 1882.

J. E. Girouard

NOTAIRE,

DRUMMONDVILLE, P. Q.

Jan. 84-85 Pd.

J. C. E. Belanger,

NOTAIRE,

St. Pierre de Broughton, (Canton de Leeds), Comté de Mégantic.

L. Lavergne

NOTAIRE

CESSIONNAIRE DU GREFFE DE

FEU F. X. PRATTE N. P.

Stanford, P. Q.

D. LORTIE

NOTAIRE PUBLIC.

ARTHABASKA STATION

J. N. GASTONGUAY

ARPENTEUR & INGÉNIEUR

CIVIL.

Tient son bureau rue de la Cour

HYACINTHE JUTRAS,

HUISSIER,

Plessisville de Somerset.

Se chargera en outre des affaires professionnelles, de toutes collections et autres affaires du genre qu'on voudra bien lui confier.

Dr GRAVEL

ARTHABASKAVILLE.

Consultations à toutes heures

Bureau, Rue de l'Eglise.

FEUILLETON DU 23 Aout 1884

L'HONNÊTE FERMIER

DRAME EN 4 ACTES.

(Suite.)

SCENE II.

THIBAUT, MARGUERITE, VALENTIN.

VALENTIN.—Bonjour, mon père, je suis venu savoir si tu étais heureusement de retour.

THIBAUT.—Oui, mon fils, ainsi que tu le vois.

VALENTIN.—Et comment as-tu été reçu par M. de Verville ?

THIBAUT.—Aussi bien que je le désirais. Il n'est pas de ces hommes fiers et insensibles, qui s'imaginent que les pauvres gens de la campagne ont à peine le nom d'homme. Il doit venir ici tout à l'heure pour recevoir mes comptes. Et voilà ce que je suis prêt à lui remettre pour commencer à m'acquitter envers lui.

VALENTIN.—Quoi ! tu vas te voir déposé dans un moment de ce que tu as en tant de peine à gagner ?

THIBAUT.—Ce n'est pas ce qui me coûte le plus cher aujourd'hui. Je dois essayer une perte bien plus cruelle.

VALENTIN.—Que te reste-t-il donc à perdre encore ?

THIBAUT.—Hélas ! c'est toi, Valentin, toi que j'ai tant aimé.

VALENTIN.—Moi, mon père ?

MARGUERITE, avec une vive émotion.—Que dis-tu ?

THIBAUT.—Puisque le mot est parti de mes lèvres, oui, mon enfant, il faut nous séparer.

VALENTIN.—Et pourquoi donc me renvoies-tu de la présence ? Est-ce que je t'ai donné quelque sujet de te plaindre ?

MARGUERITE.—Ah ! jamais, jamais. A la face du ciel je lui rendrai cette justice. Tu le sais bien, Thibaut, s'il est un fils au monde qui fut plus soumis et plus tendre envers ses parents ?

THIBAUT.—Je le déclare encore plus hautement que toi, Marguerite. Oui, Valentin, tu as fait pour nous cent fois plus que nous n'avions droit d'en attendre. Je t'aime avec tout l'amour d'un véritable père ; mais enfin tu sais que je ne suis pas le tien. Si nous n'avions cessé d'être heureux, tu aurais toujours été notre fils, notre cher fils. Il n'est aucun de mes autres enfants qui ne te croie son frère. Je voulais qu'après notre mort, tu puisses partager avec eux le peu de bien que tu m'aidais tous les jours à leur gagner. Cette espérance qui faisait la joie de mon cœur, est maintenant détruite. Nous n'avons rien davantage, pas même la perspective éloignée de nous rétablir.

VALENTIN.—Et c'est ce moment que tu choisis pour t'effacer du nombre de tes enfants ?

THIBAUT.—Oui, je le dois. Les devoirs de sang les enchaînent à notre sort tel qu'il puisse être. Si nous souffrions, ils doivent souffrir avec nous. Mais toi, de quel droit voudrais-tu m'accabler de ma mauvaise fortune ? Non, Valentin, je te conseille en ami, et s'il le faut, je t'ordonne en père de te séparer d'un malheureux. Il est temps que tu t'occupes de tes propres affaires. Puisque je n'ai pu t'enrichir, je me réjouis du moins d'avoir assez bien instruit ta jeunesse, pour te mettre en état de prospérer.

VALENTIN.—Il ne fallait pas me parler de ces obligations, si tu veux que je t'abandonne. Il fallait que moi-même je pusse les oublier. Tu m'as sauvé la vie dans mon berceau, tu m'as élevé sans attendre de récompense ; et tu me commandes d'être ingrat à tant de bienfaits !

THIBAUT.—Je n'ai fait que m'acquitter envers toi de ce qu'un homme doit à un autre. N'aurais-tu pas été un monstre de le laisser périr ?

VALENTIN.—Et tu veux que je le sois, en te retirant aujourd'hui mes secours ?

THIBAUT.—Tu me connais, Valentin, je ne ferai une honte de vivre aux dépens de personne.

VALENTIN.—Ma vie, jusqu'à ce jour, a donc été bien honteuse ! Eh !

je n'ai subsisté que par toi !

THIBAUT.—Ne m'en as-tu pas assez pleinement dédommagé par ton travail ?

VALENTIN.—Mes mains ont payé les tiennes ; mais mon cœur n'a point encore assez payé ton amour. O mon père ! rappelle-toi ces premiers temps de mon enfance, où je n'étais qu'un étranger dans ta famille. Combien de fois m'as-tu serré dans tes bras au retour d'un travail pénible, que tu prolongeais pour me nourrir ! Et toi, ma mère, oublies-tu les tendres caresses que tu me prodiguais, alors même que je dévorais le pain de tes enfants ? Vous sentez m'avez recueilli quand j'étais abandonné de tout le monde ; et maintenant j'irais vous abandonner ! J'étais votre fils pour hériter de vos biens ; et je ne le serais pas pour m'associer à votre disgrâce ! Ah ! si vous avez pu le croire, combien vous devez me mépriser ! (Marguerite veut répondre, mais ses soupirs étouffent sa voix.)

THIBAUT.—Te mépriser, Valentin ! Ah mon fils ! je ne t'en estime que davantage pour ces sentiments. Mais, je te l'ai dit, il est temps que tu songes à toi-même.

VALENTIN.—Non, je ne songe qu'à toi. Je veux m'accabler de tes travaux, je veux me tourmenter de tes peines. Ma tête, mes bras, à toi tout entier. Pars ou demeure, je ne te quitte plus. Tu peux me fuir, mais tu ne m'empêcheras pas de te suivre. Il faudra bien que tu m'ouvres, quand tu m'entendras gémir toute la nuit, étendu à la porte de ta chaumière.

THIBAUT.—Peut-être que j'en aurai plus !

VALENTIN.—Eh bien ! je te suivrai dans les forêts, entre les rochers, au fond des cavernes. Partout je serai sur tes pas.

MARGUERITE, à Thibaut, en étendant d'une voix entrecoupée de sanglots.— Tu l'entends, mon ami !

VALENTIN, s'élevant vers elle avec impétuosité.— Ah ! je le savais bien, ma mère, que tu ne me repousserais pas de ton sein !

THIBAUT, fondant en larmes.— Viens aussi dans mes bras, mon fils, mon cher fils. C'est moi qui te prie de ne plus nous quitter.

VALENTIN.—Jamais, jamais, mon père. Sans parents, sans ami, j'ai besoin d'aimer quelqu'un sur la terre et je n'ai que vous seuls à qui donner mon amour. Je sens que vous me devez mille fois plus chers encore depuis que vous avez tout perdu. Je ne vous avais donné que mes sueurs, j'ai mon sang tout prêt à couler pour vous... Mon père, puisque je ne dois plus te quitter, serre moi donc plus étroitement dans tes bras.

SCENE III.

THIBAUT, MARGUERITE, GERVAIS.

GERVAIS, qui est entré dans les derniers moments de la scène précédente, se précipitant vers Thibaut.— Et moi, Thibaut, vas-tu me repousser ?

THIBAUT, le regardant avec indignation.— Encore ici, malheureux ! N'est-ce donc pas assez de m'avoir trahi ? Pourquoi venir troubler de ta présence la joie que je goûte en ce moment ?

GERVAIS.—Ne m'accable pas davantage. Je ne suis que trop cruellement tourmenté par mon repentir. Tu peux me ramener à l'honneur, ou me faire trouver le plus indigne des hommes aux yeux des autres et aux miens.

THIBAUT.—Que veux-tu donc de moi ?

GERVAIS.—Que tu me rendes ton amitié. Garde-toi de penser, Thibaut, que je fusse capable d'y renoncer pour un vil intérêt ; mais tu sais les portes que je viens d'essayer. J'étais aveugle par la crainte de voir manquer mes enfants. C'était bien mal les servir. J'ai senti déjà que je n'allais plus tant les aimer, après avoir commis pour eux une noirceur. Délivre moi de ma honte. Rends-moi mon ami.

THIBAUT.—Ah Gervais ! qu'il est difficile de guérir la plaie que tu m'as faite ! Cependant je suis touché d'un si prompt retour, et je veux oublier ton offense.

GERVAIS.—Fais la moi donc oublier à moi-même, un recevant ce qui allait me rendre si coupable.

THIBAUT.—Qu'oses-tu me proposer ? Moi, que je mette à prix notre récon-

conciliation ! Non, Gervais, garde ce qui t'appartient, si tu veux de mon amitié.

GERVAIS.—Je n'en veux point, si tu me refuses. N'as-tu pas assez d'avantages ? Il n'est que ce moyen d'être généreux envers moi. Ne me laisse point sous les yeux un reproche continué de mon indigence.

THIBAUT.—Si c'est ainsi, j'accepte tes offres ; mais promets-moi qu'au premier retour de fortune, tu me laisseras libre de me satisfaire à mon tour.

GERVAIS.—Je n'ai plus de volonté que la tienne. Que les biens et les maux, tout soit désormais commun entre nous.

THIBAUT.—Je reprends pour toi mes premiers sentiments. (Il lui tend le main et l'embrasse.) Allons, Marguerite, quelque malheur qui puisse m'arriver dans la journée, j'aurai toujours un grand sujet de me consoler, puisque je conserve un fils et que je retrouve un ami. (Gervais sort.)

SCENE IV.

THIBAUT, MARGUERITE, JEANNETTE.

JEANNETTE traverse en courant la chambre et va crier à la porte de la seconde pièce.— Mon père ! ma mère ! venez donc, venez vite ! Un beau carrosse qui vient de s'arrêter devant la ferme, avec quatre grands chevaux, de messieurs tout galonnés devant et derrière la voiture, et un autre monsieur dedans ! Oh ma mère ! Quelle bonne physionomie il a, celui-ci ! Bonjour, ma chère enfant, m'a-t-il dit avec un sourire. Où est ton père ? (A Thibaut) Il demande à vous parler.

THIBAUT, avec vivacité.— Oh ! c'est M. le comte, je le parie. Je cours à sa rencontre. (Il sort avec précipitation.)

SCENE V.

MARGUERITE, JEANNETTE.

JEANNETTE, prenant un air triste.— Quoi, c'est donc là ce monsieur à qui tout ce que nous avons appartient, à ce que dit mon père ?

MARGUERITE.—Oui, ma fille. Nous lui devons beaucoup d'argent ; et comme nous n'avons pas la moitié de ce qu'il en faudrait pour le satisfaire, nous lui abandonnons tout ce qui nous reste.

JEANNETTE.—Et qu'est-ce qu'il en fera ? Il a une trop belle voiture pour se servir de notre carrosse et il est trop bien vêtu pour porter nos habits.

MARGUERITE.—Oui, sans doute. Mais il va les faire vendre, et en recevra l'argent. Nous ne pouvons le satisfaire que de cette façon ; et cela même ne saurait y suffire.

JEANNETTE.—Croyez-vous qu'il soit assez méchant pour nous jouer ce vilain tour ! Il avait l'air de me regarder avec tant d'amitié !

MARGUERITE.—Il n'y a pas de méchanceté dans tout cela, Jeannette ; il n'y a que de la justice.

JEANNETTE.—C'est bien triste pour tant... Que je regarde, pour la dernière fois, mes habits des grandes fêtes. Aurais-tu pu le croire ce printemps, ma mère, lorsque tu me donnas ce juste et ce cotillon, que je ne les porterais que deux ou trois fois. Dimanche dernier encore, j'avais tant de plaisir de me voir si proprement ajustée ! Et toi, ma mère, aussi tu en étais si joyeuse ! (Elle baise la main de sa mère en la voyant chagrine.) Allons, ne t'afflige pas ; je ne regrette plus mes beaux habits, nous avions su travailler pour avoir ceux-là, nous saurons bien travailler de plus belle pour en avoir d'autres... Mais voici M. de Verville qui vient ; je vais chercher ma sœur dans le jardin.

SCENE VI.

MARGUERITE sur le devant de la scène, dans le fond M. de Verville qui entre avec THIBAUT, et JEANNETTE qui va sortir.

JEANNETTE, près de la porte, se trouvant en face de M. de Verville. Elle lui fait une petite révérence en se rangeant de côté, puis elle continue sa marche.

M. de Verville.—Eh bien ! où vas-tu, mon enfant ? Est-ce que tu as peur de moi ?

JEANNETTE, se retournant à demi.— Oh non, M. de Verville. On n'a plus de peur dès qu'on vous a vu. Attendez-moi seulement, je vais revenir.

SCENE VII.

MARGUERITE sur le devant de la scène M. de Verville et THIBAUT dans le fond.

M. de Verville, à Thibaut.— Elle a une mine bien éveillée, cette petite fille.

THIBAUT.—Mais oui. Et sa sœur donc ? Elle sont toutes les deux d'une espérance charmante.

M. de Verville, en s'avançant, aperçoit Marguerite qui s'approche de lui et le salue.— Ah ! bonjour Marguerite, comment cela va-t-il ?

MARGUERITE.—Comme le temps, M. le comte, qui ne va pas au mieux. Et vous ?

M. de Verville.—A merveille. Dieu merci. J'ai mille choses à te dire de la part de ma femme. Il s'en est fallu de peu qu'elle ne vint avec moi.

SCENE VIII.

M. de Verville, THIBAUT, MARGUERITE, CHAMPAGNE, PICARD.

CHAMPAGNE, qui porte avec Picard, par les deux anses, une grande corbeille couverte.— Monsieur, où voulez-vous que nous mettions ceci ?

M. de Verville.—Là, dans un coin. Fort bien. Picard, tu diras au cocher de mener les chevaux dans la meilleure hôtellerie, et d'y remettre la voiture.

PICARD.—Avez-vous des ordres à donner à vos gens ?

M. de Verville.—Qu'ils se fassent apprêter un bon dîner. Je les régale ; mais point d'excès de vin. Je ne repartirai que dans la soirée. Vous reviendrez à six heures.

PICARD.—Il suffit, monsieur. (Ils sortent.)

SCENE IX.

M. de Verville, THIBAUT, MARGUERITE.

M. de Verville.—Tu vois, Thibaut, que nous aurons le temps de causer ensemble. Mais d'abord je voudrais voir toute ta famille. Tes enfants, où sont-ils ?

THIBAUT.—Chacun à sa besogne : mes fils dans les champs, et mes filles au jardin. M. de Verville voudrait-il visiter ses bêtes ?

M. de Verville.—Non pas à présent ; ce soir, quand la chaleur sera passée.

THIBAUT.—Ils sont beaux, au moins il y en aura pour cent pistoles comme pour un écu.

M. de Verville.—Tant mieux, tant mieux. (Il tourne la vue de tous côtés dans l'intérieur de la chambre.) Mais, qu'est-ce donc ? C'est comme si tu avais ici un encan. Pourquoi tous ces meubles et toutes ces hardes en tas ?

THIBAUT.—Parce que nous savions que vous deviez venir.

M. de Verville.—Eh bien ?

THIBAUT.—Je vous ai dit ce matin que nous n'étions pas en état de vous payer notre fermage. C'est pourquoi il est de notre devoir de vous abandonner tout ce que nous possédons, et que vous voyez ici rassemblé. Avec l'argent de nos meubles, de nos habits et de notre grain, nous voulons vous payer aussi loin que cela pourra s'en tendre. Ce qui s'en faudra, nous tâcherons de le gagner à force de travail pour vous satisfaire jusqu'à un dernier sou. J'espère que M. le comte voudra bien se contenter aujourd'hui de cet acompte, et attendre le reste avec un peu de patience.

MARGUERITE.— Vous nous avez montré jusqu'ici tant de bonté ! Et puis, ce n'est pas notre faute, si nous sommes tombés dans la misère.

BERQUIN.

(A Continuer.)

D'OU VIEN LA "CANADIENNE"

(De la Minerve)

On sait que les airs écossais sont très répandus et très en vogue dans nos campagnes. Les jupes, les reels, etc. de la vieille Ecosse sont à la mode depuis un temps indéfini. On se demande d'où vient cela. C'est de l'arrivée des Ecossais dans le pays, naturellement, c'est-à-dire de l'époque de la conquête. Un grand nombre de nos conquérants étaient Ecossais. Ils furent les premiers à s'assimiler aux habitants du sol, et on trouve

aujourd'hui nombre de vieilles familles d'origine écossaise complètement francisées. Nous leur avons passé notre langage et nos mœurs, ils nous ont appris leurs chansons. Le peuple écossais est un peuple des plus chansonniers qui soient au monde. D'après une autorité artistique, dont nous préférons ne pas donner le nom en ce moment, ils auraient déteint sur nous à ce point que notre air national même, *vive la Canadienne*, serait tout bonnement un vieil air écossais transformé. Le mouvement seul serait changé, et de lent qu'il était dans la ballade primitive, serait devenu vif. Nous soumettons le cas à nos artistes et connaisseurs. D'où vient la *Canadienne* ?

OH ! QUEL EMBARRAS.

L'illustration nous apporte un échantillon des embarras de ceux qui redoutent trop le choléra :

Je connais un Parisien, qui, du reste, en aucun cas, ne quittera Paris—déclarant bien haut qu'il aimait mieux mourir à Paris que vivre ailleurs—mais qui, depuis l'apparition de l'épidémie dans le Midi, même l'existence la plus absurde et la plus folle. Il a deux médecins, son Parisien, deux amis, et deux sœurs. Il les consulte volontiers l'un et l'autre. Alors, il en perd la tête.

Il adore le melon. « Vous pouvez en manger », dit l'un.

—Surtout gardez-vous d'y toucher, dit l'autre.

—Mais le homard, au moins puis-je manger du homard ?—C'est indigeste, répond le docteur A., mais avec une bonne sauce remoulade.

—Vous pouvez y goûter, répond le docteur B., mais pas de remoulade qui pourrait vous tourner sur le cœur !

Et des fruits ?—Docteur A. : « Pas de fruits ! Aucun fruit ! »—Docteur B. : « Des fruits tant que vous voudrez ! »

Mon Parisien devient idiot et Molière triomphe.

Molière avait-il prévu M. Pasteur et M. Koch ?

Ce Parisien, ainsi abîmé, a hésité un moment à entrer au Conservatoire : « Fuyez les agglomérations, lui répétait son ami A.—Vous pouvez aller au Conservatoire, lui a dit son ami B., ça vous tiendra bien de bain ! »

LE MOT DE CAMBRONNE.

Dans les mémoires de Vieil-Castel qui viennent de paraître, le général Mellinet dit :

Un jour, Cambronne et moi, nous nous baignâmes dans la Loire, et je dois dire que je n'ai jamais vu un corps humain plus conturé de blessures : coups de mitraille, coups de feu, coups de lance,

Note de l'Editeur

10. Il est entendu que toute impression faite... 20. Pour les annonces... 30. Lorsque les annonces demandées...

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

ARTHABASKAVILLE, 23 AOÛT 1884.

L'HOTEL-DIEU.

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs du district. Les sœurs de l'Hotel Dieu de Mont réal ont décidé d'ouvrir un hôpital...

PRIMO VIVERE.

Il est maintenant établi que les survivants de l'expédition au pôle nord... C'est une triste situation que celle de ces cinq hommes réduits pour sauver leur vie...

A LA RIVIERE DU LOUP.

L'Avènement de la semaine est la réunion dans cette petite ville des principaux conservateurs de la province...

muniquer leurs impressions mutuellement au sujet de la grande question du jour: la continuation du Pacifique à l'Atlantique par la ligne la plus courte...

LA VANITÉ DE LA SCIENCE. L'un des premiers résultats de l'épidémie cholérique qui ravage le midi de la France aura été de mettre dans tout son jour le néant de ce que l'on appelle, avec tant de complaisance, LA SCIENCE MODERNE.

LA VANITÉ DE LA SCIENCE. Rien ne sera fait cependant avant que la chose ne vienne devant le parlement à la prochaine session.

FRAIS D'AVOCATS.

M. Mercier a déclaré devant la commission royale qu'il avait reçu les cinq mille piastres dans la contestation de l'élection de M. Mousseau, pour ses déboursés et honoraires d'avocat.

EN VISITE.

Nous lisons dans le Canadien des Etats-Unis du 14: Le Rev. M. Tetreau, curé de l'église canadienne St. Jean Baptiste, a reçu la semaine dernière la visite des Rev. Ed. Bellevue, curé de Ste. Ursule P. Q. et J. J. Prince chanoine, oncle du précédent.

AU NORD OUEST.

On écrit de Prince Albert, province de la Saskatchewan, au Manitoba: On dit que Gros Ours, un chef très-intelligent qui a de tout temps donné du fil à retordre au gouvernement...

LE CLUB DES 13.

Il y a un club, à New York sous ce nom de "club des 13." Il a été fondé en mépris de la superstition...

LA GUERRE AUX CLOCHES.

Certains journaux des Etats-Unis ont commencé à protester contre l'usage des cloches d'église. La Tribune de Chicago notamment lui fait une guerre en règle.

GRAND PÉLÉRINAGE.

Un grand pèlerinage, le dernier de cette saison, a été organisé par le Rev. Mr. Masson curé de Danville, pour la fin de ce mois, et comprendra

toutes les paroisses sur le parcours du Grand Tronc depuis Island Pond jusqu'à Arthabaska inclusivement.

STATISTIQUE MONASTIQUE.

Voici des renseignements assez intéressants sur quelques unes des communautés religieuses de Québec.

LES MOISSONS AUX ETATS UNIS. On vient de publier la statistique suivante des récoltes en blés d'hiver et de printemps aux Etats-Unis en 1884:

Table with 2 columns: State/Territory, Millions of bushels. Includes Illinois, Missouri, Kansas, Indiana, Ohio, Michigan, Wisconsin, Kentucky, Tennessee, L'ouest et les Territoires, Virginie Ouest, Etats du Centre, Etats du Sud.

STATISTIQUE MONASTIQUE. Les Ursulines - Ce monastère a été fondé en 1639. La supérieure actuelle est la Mère Saint Georges.

NOTES LOCALES. Les frères du collège, accompagnés du chapelain et de M. le vicaire de St. Christophe, sont allés jeudi, à un picnic à Somerset.

LE CHOLERA. New York 19 - Le correspondant du New York Times publie la dépêche suivante de son correspondant spécial en France:

LE CHOLERA. L'année dernière, une seule maison de Chicago a acheté 100 étalons de Perche au prix moyen de 4 000 fr.

ETATS-UNIS. Le clergé catholique de Saint Louis Mo., a donné un banquet d'adieu à Mgr l'archevêque Ryan, avant son départ pour le nouveau poste qui lui est assigné à Philadelphie.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

Table with 2 columns: State/Territory, Millions of bushels. Includes Minnesota, Iowa, Nebraska, Etats de la Nouvelle Angleterre.

STATISTIQUE MONASTIQUE. Les Ursulines - Ce monastère a été fondé en 1639. La supérieure actuelle est la Mère Saint Georges.

NOTES LOCALES. Les frères du collège, accompagnés du chapelain et de M. le vicaire de St. Christophe, sont allés jeudi, à un picnic à Somerset.

LE CHOLERA. New York 19 - Le correspondant du New York Times publie la dépêche suivante de son correspondant spécial en France:

LE CHOLERA. L'année dernière, une seule maison de Chicago a acheté 100 étalons de Perche au prix moyen de 4 000 fr.

ETATS-UNIS. Le clergé catholique de Saint Louis Mo., a donné un banquet d'adieu à Mgr l'archevêque Ryan, avant son départ pour le nouveau poste qui lui est assigné à Philadelphie.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

Table with 2 columns: State/Territory, Millions of bushels. Includes Minnesota, Iowa, Nebraska, Etats de la Nouvelle Angleterre.

STATISTIQUE MONASTIQUE. Les Ursulines - Ce monastère a été fondé en 1639. La supérieure actuelle est la Mère Saint Georges.

NOTES LOCALES. Les frères du collège, accompagnés du chapelain et de M. le vicaire de St. Christophe, sont allés jeudi, à un picnic à Somerset.

LE CHOLERA. New York 19 - Le correspondant du New York Times publie la dépêche suivante de son correspondant spécial en France:

LE CHOLERA. L'année dernière, une seule maison de Chicago a acheté 100 étalons de Perche au prix moyen de 4 000 fr.

ETATS-UNIS. Le clergé catholique de Saint Louis Mo., a donné un banquet d'adieu à Mgr l'archevêque Ryan, avant son départ pour le nouveau poste qui lui est assigné à Philadelphie.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ETATS-UNIS. Le corps du matelot Whister, de l'expédition Greely, a été inhumé hier matin à Delphi, Indiana, en présence de ses parents, dans le cimetière de sa famille.

ment atteintes et pendant la semaine dernière, il ne s'est produit que très peu de cas fébricitants.

LE CANAL DE PANAMA. Syracuse, 19 août - M. Spaulding, qui est un des entrepreneurs du canal de Panama et qui ici depuis quelques jours, déclare que le canal de Panama sera certainement achevé en 1888.

LES NOUVEAUX GARDIAUX. Une dépêche de Rome annonce comme certaine la nomination au prochain consistoire des six cardinaux dont les noms suivent:

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

LES PERCHERONS. Ces excellents chevaux de trait, s'exportent de plus en plus en Amérique. Il y a une soixantaine d'années que leur vogue a commencé dans le nouveau monde.

semaines. Les récoltes souffrent beaucoup.

Une maladie qui présente tous les symptômes du choléra a éclaté dans le comté de Vandevon, dans l'Etat de New-York. Sur 32 cas 8 ont été fataux.

Hier, le gouverneur Cleveland a déclaré par lettre qu'il acceptait d'être mis en nomination par le parti démocratique pour la présidence des Etats Unis.

EUROPE.

(Sommaire du câble)

Rome, 19.—Après un court engagement, les troupes ont fait prisonniers six brigands, dans les environs de la ville.

Dans quelques jours le Pape doit protester contre la loi du divorce en France.

A Parkany, petite ville de Hongrie, on a été obligé d'avoir recours à la troupe pour réprimer des manifestations antisémitiques.

Les manœuvres d'automne de l'armée allemande seront retardées d'une semaine.

Des officiers de l'état major anglais sont partis pour l'Egypte, emportant avec eux des cartes et les plans nécessaires à l'expédition de Khar toum.

—Les explosions qui ont eu lieu dernièrement à Kasan (Russie) sont attribuées aux nihilistes. On dit que le nombre des personnes tuées s'élève à une centaine. Une bombe à la dynamite a été trouvée sous une fenêtre du poste central de police et on craint de nouvelles explosions.

Les sauterelles exercent des ravages considérables au centre de l'Espagne. Les dommages causés aux récoltes sont évalués à \$10,000,000.

Les libéraux de Belgique, s'opposent de toutes leurs forces à l'adoption du projet de loi concernant l'éducation. Si cette loi est adoptée, ils se proposent de demander au roi d'y apposer son veto.

Faits Divers.

—Le trafic est considérable et les voyageurs très nombreux sur le chemin de fer du Lac Saint Jean.

—Une manufacture de corsets, dirigée par des Français, doit s'établir prochainement à Lévis.

—Les scieries à vapeur de M. Tan guay au Sault-au-Cochon, à 45 milles plus bas que Québec, ont été complètement détruites par le feu, hier matin. Les pertes sont de \$100,000.

—On travaille activement à l'organisation de l'exposition provinciale qui aura lieu à Montréal en septembre prochain. Dans les divers départements les concurrents seront en grand nombre.

Le jugement du Conseil Privé accordant à Ontario la plus grande partie du territoire réclamé par cette province a été ratifié par Sa Majesté en conseil, samedi.

MM. Pierre Prince, de Nicolet, et Sévère Leduc, de Bécancour, vont commencer sous peu l'exploitation des mines d'or qui se trouvent sur les propriétés qu'ils possèdent à Woburn.

On dit que M. William de Léry, Maire de Saint François et préfet du comté de Beauce, sera nommé sénateur en remplacement de M. Pözer, décédé.

Une dépêche de Hawkesbury, cap Breton, dit que la pêche du maquereau, qui jusqu'à ces derniers temps avait complètement manqué, a pris une autre tournure et que des captures importantes ont lieu tous les jours.

On mande de Rome que le révérend père Dominique Billiment, qui a été le confesseur de l'empereur Maximilien, au Mexique, est décédé lundi, au palais de Miramar, près de Trieste.

Monsignor Capel, célèbre prédicateur anglais, actuellement en tournée d'Amérique, est arrivé à Winnipeg samedi, où il a prêché, dimanche, à la messe et à vêpres dans l'église Sainte-Marie.

Un nommé Dumontier, facteur de St-Rock, à Québec, qui avait été arrêté, lundi pour vol de lettres chargées, a été trouvé mort, hier matin, dans la prison. Une enquête a été commencée hier. Dumontier était sujet à des attaques d'épilepsie.

Le major Ibbotson, agent d'immigration à Sherbrooke, a reçu dans les derniers trois mois 500 immigrants qui se sont établis en différentes localités des cantons de l'Est. Tous paraissent contents de leur sort et feront venir leurs familles, si tôt qu'ils auront amassé l'argent nécessaire pour les frais du voyage.

De grands feux de forêt ravagent la côte Nord en face de l'Islet. On disait hier matin, à Québec, que les scieries et plusieurs fermes avaient été détruites par les flammes. Le capitaine Rioux de la

goëlette *Coinnie*, qui est arrivé ici hier après-midi, dit qu'il a observé le feu et qu'il est à plus de 3 milles de la scierie.

On écrit de Melbourne que la colonie de Victoria possède un homme qui vaut plus de \$200,000,000, et que ses richesses augmentent rapidement. Cet heureux mortel, est lord Rupert-wood. Sa résidence à Melbourne est la plus belle du monde; elle vaut \$4,000,000. Sa générosité effraierait Vanderbilt. Toutes les institutions de charité lui sont redoublées et le nom de Ruperswood est vénéral.

Les derniers rapports du comté de Queen, I. P. E., nous apprennent que le Dr Jenkins, conservateur, est élu par environ 140 voix. Il reste encore deux voix à recevoir qui ne change rien pas le résultat.

Ce comté est devenu vacant par la nomination de M. Brecken, conservateur, comme maître de poste de Charlottetown.

On voit tous les jours s'opérer de nouveaux miracles dans le sanctuaire de l'église Ste. Anne de Beauport. Ces jours derniers une femme belge, dont le mari est Allemand, arrivait des Etats-Unis avec un enfant infirme qui pouvait à peine marcher avec des béquilles. Tellement grande était la foi de la mère et de l'enfant, qu'ils passaient des heures entières à supplier Ste. Anne de leur accorder cette guérison. Enfin, ils furent exaucés, et le vendredi la petite fille sortait de l'église marchant facilement sans béquilles.

On nous rapporte qu'une activité et beaucoup d'énergie sont déployés dans les mines d'or de la Beauce.

A 150 pieds sous terre se trouve le gravier aurifère et des pépites d'or, ce qui présage une grande richesse dans ce pays. Certainement l'on trouvera en cet endroit de l'or d'alluvion, car le lit de la rivière était là autrefois. Deux pompes mues par un moteur hydraulique et par un engin empêchent l'eau de se répandre dans les galeries. Dès que l'on aura atteint le lit du roc, 200 à 300 ouvriers de plus pourront trouver de l'emploi dans ces mines.

Les maux de Tête, la Constipation, les Hémorroïdes sont radicalement guéris par l'emploi judicieux des Pilules d'Ayer.

NAISSANCE.

A St. Ferdinand d'Halifax, le 13 août, la dame de Mr. Louis Fréchette, marchand, une fille.

Décès.

A St. Flavien de Rimouski, le 19 août courant, à l'âge de 47 ans, 3 mois et 19 jours. Dame Marie Philomène Dubé, épouse de Mr. R. M. Fournier, agent du chemin de fer Intercolonial, après une cruelle maladie de près de deux ans, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

Elle sera longtemps regrettée de sa famille qui n'oubliera jamais sa bonté, son dévouement et ses exemples de foi et de piété.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi dernier. Mad. Fournier était la sœur du Rév. M. P. P. Dubé, curé de Ste. Julie de Souerzet.

R. I. P.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs, mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins, sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peu de fécule en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

En vente chez F. X. GENDREAU, à Arthabaskaville.

COLLEGE COMMERCIAL

ARTHABASKAVILLE.

La rentrée des élèves est fixée au lundi, 1er de Septembre prochain; l'ouverture des classes aura lieu le lendemain.

Fr. FLORIMOND, Directeur.

Arthabaskaville, 20 Août 1884.—2f.

VENTES PAR LE SHERIF

ARTHABASKA.

Fieri Facias de Terris

COUR DE CIRCUIT ARTHABASKA. No. 146.

DAME O. ROULLARD, demanderesse, vs. LOUIS ROULLARD, défendeur.

Un emplacement sis et situé dans la paroisse de Saint Rémi de Tingwick, de cent quarante quatre pieds de front sur quatre-vingt dix pas de profondeur, formant partie du lot de terre No. onze, dans le 10^{me} rang du canton de Tingwick, avec maison, grange et écurie dessus construite. A la charge de payer une rente annuelle de huit piastres à Norbert Champagne, de Tingwick, ses héritiers ou ayant cause, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Tingwick, sous les Nos. 988 et 989.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de St. Rémi de Tingwick, le DIX-SEPTIEME jour d'OCTOBRE prochain, à UNE heure de l'après-midi.

AUGUSTE QUESNEL, Jr. Député Shérif. Bureau du Shérif, Arthabaskaville, 13 Août 1884.

CONTRAT DE LA MAILLE.

DES soumissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI, le 19 SEPTEMBRE, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés à partir du 1^{er} JANVIER prochain.

CROSS POINT et SILLARVILLE, deux fois par semaine;
JERSEY MILLS et BRAUCE JUNCTION, six fois par semaine;
LES EBOULEMENTS et SETTRINGTON, deux fois par semaine;
MARLOW et U. S. BOUNDARY LINE, trois fois par semaine;
NEIGETTE et Ste. FLAVIE STATION, deux fois par semaine;
STE.-FAMILLE et ST.-PIERRE D'ORLEANS trois fois par semaine;
ST.-FELICIE et TICOUABE, deux fois par semaine;
ST.-MOISE et la STATION DU CHEMIN DE FER, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Postes ci-haut mentionnés et aux Bureaux intermédiaires, ou au Bureau du soumissionnaire, où l'on pourra aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD, Inspecteur des Postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 21 Juillet 1884.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire, et endossées "Soumission pour Bureau de Poste, etc., Winnipeg, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'au MARDI, 2 SEPTEMBRE prochain, inclusivement, pour l'exécution et l'achèvement d'un

BUREAU DE POSTE Etc. A WINNIPEG, Man.

On pourra voir les plans et spécifications au Département des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau du Greffier du Bureau des Travaux du Dominion, Winnipeg, le et après le LUNDI, 18 courant.

Les soumissionnaires sont notifiés que leurs soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur des formules imprimées fournies, et signées de leur propre signature.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de Banque accepté fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat quand il sera requis de le faire ou s'il manque de compléter l'ouvrage entrepris.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. H. ENNIS, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa 9 août 1884.

Z. LAPIERRE

Fabricant de Chaussures

---306---

Rue St. Paul, Montreal.



Agence Générale.

J'ai l'honneur d'annoncer au public des Comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic, que je viens de conclure des arrangements des plus avantageux avec différentes Compagnies Canadiennes et Américaines pour la vente de leurs produits.

Je suis le seul agent autorisé à représenter dans les Comtés de Richmond, Drummond, Arthabaska et Mégantic, la célèbre Machine à Coudre

"Royal A"

AINSI QUE LE

WHITE

DE CLEVELAND, - OHIO.

Ces Machines à Coudre qui ne peuvent être surpassées sous aucun rapport, ont atteint une célébrité si justement méritée, qu'elles sont maintenant considérées comme ce qu'il y a de plus parfait au monde.

Les conditions de paiement les plus faciles sont accordées dans la vente de ces machines.

Produits de la Ferme, Animaux, &c., pris en échange au PLUS HAUT PRIX du Marché.

REPARATION

DE MACHINES A COUDRE DE TOUS LES GENRES,

Une Spécialité!

VIEILLES MACHINES PRISES EN ECHANGE.

Toujours en mains, Aiguilles, Navettes, Huile et Pièces de rechange de toutes sortes pour les machines.

Attention!!!

Sous Agents demandés dans toutes les paroisses. Toute personne désirant agir comme sous agent pour la vente de ces Machines, recevra une COMMISSION LIBERALE.

Correspondance sollicitée.

Je me rendrai au domicile de toute personne désirant acheter une Machine à Coudre ou à Tricoter, qui m'enverra son adresse, et elle gagnera au moins dix pour cent tant par la qualité que par le prix.

MACHINES A TRICOTER

DE FRANZ & POPE,

Qui ont remporté les plus grandes récompenses à toutes les Expositions.

Attention, Cultivateurs!!!

LA CELEBRE

FAUCHEUSE WOOD

NOUVEAU MODELE

AINSI QUE LE

Rateau Tigre

FABRIQUÉS A COATICOKE.

Ces Instruments sont Parfaits, Supérieurs, Incomparables!!! Ne faites pas d'achats sans venir les visiter et vous n'en VOUDREZ PAS D'AUTRES!!!

CREMEUSES

A DOUBLE REFRIGERANT.

PATENTE NOUVELLE

Les plus économiques, les plus prompts et les plus recommandables.

ALF. ASSELIN

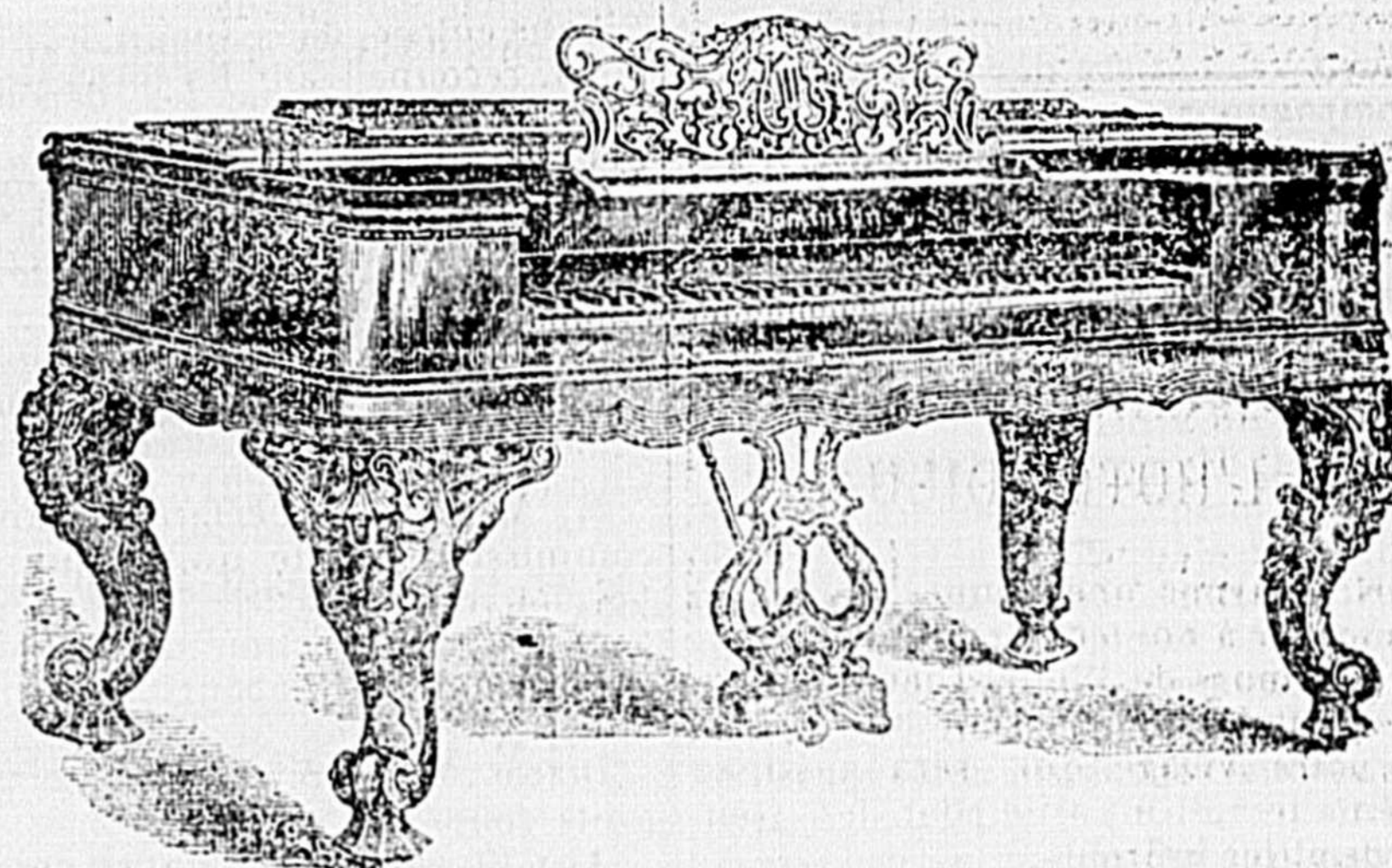
Agent

ARTHABASKA STATION.

PLANOS HAZELTON

De New-York

répondant aux goûts artistiques les plus recherchés
Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve—Doblé par un demi siècle d'expérience.



NEW YORK 1853 :—Premier Prix.
NEW-JERSEY 1860 : Premier Prix.
PHILADELPHIE 1876 : Diplôme d'honneur et Médaille de Mérite.

MONTRÉAL, 1880

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA

Au dessus de tous les concurrents, sans exception.

OFFICIEL

EXPOSITION DE LA PUISSANCE, MONTRÉAL, 1880.

PREMIER PRIX EXTRA.

Classe X. Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes

HAZELTON FRERES, N. Y.

1880 Montréal, Province de Québec, EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRERES N.-Y., pour LE MEILLEUR PIANO CARRÉ à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication AUBESSUS DE TOUS LES CONCURRENTS.

L. H. MASSIE, Président.

1880 Montréal, Province de Québec, EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. HAZELTON FRERES N.-Y. POUR PIANO DROIT, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance du son, avec touche élastique et excellence de construction.

L. H. MASSIE, Président.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq jurés dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER, DE NEW-YORK, était au nombre des concurrents du même groupe et de la même section. Les pianos HAZELTON n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés, et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

L. E. N. PRATTE

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No 1676 rue Notre-Dame.

(PRES DE L'EGLISE NOTRE DAME,)

MONTRÉAL.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

MOULIN A VENDRE.

Situé dans le Village de Princeville (Stanford) près de la Station du Grand-Tronc.

Comprend : Engin et Bouilloire, en parfait ordre, deux machines à bardeaux, et un planer pour la planche &c.

S'adresser à ce bureau ou à Matte & Cie., Stanford, 1 m.



CALE SECHE.

Colombie Anglaise.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soumissionnaire et portant la suscription "Soumission pour cale sèche, C. A." seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 20 SEPTEMBRE 1884 inclusivement pour la construction et le parachèvement de la cale sèche en partie finie dans le port d'Esquimalt, Colombie Anglaise, suivant les plan et devis que l'on pourra consulter le et après lundi, 1^{er} Septembre prochain au département des travaux publics à Ottawa, et sur demande à l'honorable J. W. Trutch, Victoria, C. A.

Les soumissionnaires sont notifiés que les soumissions ne seront pas considérées à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies, que les prix ne soient mentionnés pour chacun des items qui y sont compris, et qu'elles ne portent la véritable signature du soumissionnaire.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, pour la somme de \$7500 00 fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande à elle faite à cet effet, ou si elle ne le termine pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 Août 1884.

District d'Arthabaska } COUR SUPÉRIEURE

Dame PHILOMÈNE BRISSON, du village de Warwick, épouse d'Adolphe Lafond, marchand du même lieu, a, ce jour, intenté une action en séparation de biens contre son dit époux.

Laurier & Lavergne, Avocats de la Demanderesse, Arthabaskaville, 15 Juillet 1884.

Comme remède de famille pour la Toux, Rhume, Grippé, &c. &c. Employez la Sprucine de McGILL, 25 et 30 cts.

EXPEDITION GREELEY.

RAPPORT DU COMMANDANT SCHLEY.

Anthropologie

Il est presque certain maintenant que les matelots de Greeley ont dû se livrer à l'anthropologie pour conserver leur vie.

Schley chargea un médecin d'établir après un examen minutieux la preuve de cette assertion et d'en faire un rapport écrit.

On dit que les seuls qui ont échappés au contagion sont ceux qui ont suc combés du scorbut.

Chs. C. Henry a été tué pour vol de rations lorsqu'on découvrit son cadavre on s'aperçut qu'à l'exception des mains et de la figure, les os avaient été dépoillés, le cœur même et les poumons avaient été mangés.

Quelques officiers de l'expédition de secours repoussent tout suppositif de Cannibalisme et attribuent le triste aspect que présentent les cadavres à la tempête et à la glace.

LE PAPE ET L'IRLANDE.

Le Freeman's Journal rend ainsi compte d'un entretien que Sa Grandeur Mgr O'Farrell, évêque de Trenton, Etats Unis, a eu dernièrement avec le Saint Père :

Si les Irlandais disaient Mgr O'Farrell voyiez votre Sainteté leur parler en son nom, ils se soumettraient volontiers à vos instructions. Mais s'ils voyaient qu'une influence étrangère a été mise en jeu pour vous faire agir contre les droits de l'Irlande, ce sera pour leur foi et leur affection une cruelle épreuve.

—Non, autres évêques et prêtres, ajouta Mgr O'Farrell, nous savons bien que votre Sainteté est favorablement disposée envers l'Irlande, mais il était naturel qu'un peuple si longtemps opprimé et qui est à peine délivré des lois sévères qu'on a décrétes pendant les derniers siècles, soupçonne des hommes qui n'ont jamais eu aucune affection pour lui, qui ne se sont jamais montrés les amis de l'Irlande, de vouloir ordonner Rome contre lui afin de l'empêcher qu'il ne fasse valoir ses droits.

—Ab, Saint Père, répliqua Mgr O'Farrell, si seulement je pouvais faire connaître au peuple irlandais les sentiments que vient d'exprimer votre Sainteté, ce serait une grande joie pour notre peuple et cela l'aiderait dans ses efforts pour obtenir justice.

LA CHAMBRE DES LORDS.

L'occupation d'un siège dans la chambre des lords par un membre du clergé catholique est un événement assez important pour que nous ayons déjà donné.

Par la mort de lord Petre, le titre et les biens du lord anglais appartenant à son fils aîné le Rév. M. William Joseph Petre, né le 26 février 1884.

Le nouveau pair a été pendant plusieurs années, principal du collège catholique de Woburn, près de Weybridge.

Il a 4 frères et 8 sœurs, dont 3 sont religieuses.

Sa sœur aînée est la comtesse actuelle de Granard. Le titre de cette maison vient de Sir John Petre, qui a été représentant d'Essex de 1584 à 1587 et qui a été créé baron en 1603, année, pendant laquelle est morte la reine Elisabeth.

Le nouveau pair est le troisième baron, c'est le premier membre du clergé catholique qui occupe un siège dans la Chambre Haute depuis le règne de Jacques II.

CAISSES D'EPARGNE.

(Du Monde)

Lorsqu'il y a une baisse dans les affaires, les dépôts diminuent, et au temps de prospérité ils augmentent. Or depuis l'inauguration de la politique nationale les sommes d'argent

déposés dans les caisses d'épargne du gouvernement n'ont fait qu'augmenter graduellement. Il n'y a pas de meilleures preuves que la situation commerciale va en s'améliorant chaque année.

On ne pourra prétendre que l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne proviennent des argentés retirés des autres banques; car s'il en était ainsi les dépôts des banques diminueraient, tandis qu'ils ont augmenté.

En 1873, il y avait des dépôts dans les banques \$57,379,800; 1878, \$66,406,514, et au mois de juin 1884, il y avait en dépôt dans les banques \$97,443,765, pour les six premiers mois de l'année seulement.

Depuis 1878, il y a donc eu une augmentation dans les dépôts de \$31,037,251, tandis que sous le régime du libre échange l'augmentation, durant la même période, n'a été que de \$9,026,714. De sorte que l'augmentation des dépôts, sous l'administration libérale, n'a été que de \$1,305,543 par année, et sous le régime de la protection l'augmentation s'est élevée à \$5,644,217 par année.

Pendant la même période le peuple a donc gagné 31 millions de plus que sous le régime du libre échange.

LE MOT POUR RIRE.

Depuis qu'on parle du choléra, un de nos bons traqueurs donne à tout le monde, même à ses ennemis les poignées de main les plus cordiales.

Le comble du taf cholérique chez un père de famille. Hésiter à marier sa fille à un ancien forçat, parce qu'il a fait autrefois son temps à Toulon.

Un brave homme, indulgent et généreux, sent dans la rue un pickpocket mettre la main à son gousset, et tenter de lui dérober sa montre.

Il arrête doucement sa main en souriant et lui dit d'un ton paternel : —Un peu de tenue, mon ami, je vous en prie; si les sergents de ville vous voyaient :

Gri du cœur : —O docteur, je vous dois la vie et je m'en souviendrai toujours. —Vous exagérez, mon ami. Vous me devez 90 fr de visites et j'espère que vous ne l'oublierez pas.

Nous recevons encore de temps à autre, des nouvelles des dégâts que la tempête du 19 juillet a causés. A Ascott, comté de Sherbrooke, la foudre a détruit la maison de M. Johnson. Un de ses fils a aussi reçu des blessures graves.

Un canadien d'une force herculéenne est arrivée des Etats Unis à Montréal ces jours derniers. Il se nomme David Michael, et demeure à l'Hôtel Bienvenu, à Hochelaga. Il se propose de lancer des défilés de \$50 à \$500, pour lutter et faire d'autres tours de force.

Il n'y a pas d'infection scrofuleuse qui puisse résister au pouvoir purifiant de la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant un toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus soigné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie. HORACE FAIRBROTHER." Rockingham, Vt., 15 juillet, 1882.

Croup - écoutez une mère. "Pendant un jour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à petites doses, souvent répétés, et à notre grand joie, au moins d'une heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon enfant. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement, Mrs. EMMA GEDNEY." 129 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites. "J'ai souffert depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'âge me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri. JOSEPH WALDEN." Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

Préparé par Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

J. A. PORTER DENTISTE.

DANVILLE P. Q.

Sera personnellement à l'hôtel Albion, Arthabaskaville tous les mercredis, et discontinuera à Victoriaville.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement. L'emprunteur a la faculté de rembourser quand il le veut.

La Société n'a d'agent nulle part. Comme elle n'a pas de notaire attitré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.

En s'adressant au soussigné, on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.

E. J. BARBEAU, Directeur, Montréal.

18 Juillet 84.

TERRE A VENDRE

Une des plus belles terres des cantons de l'Est, située à 10 arp. de l'église de St Patrice de Tingwick, de 4 arp de largeur sur la profondeur du lot, bien bâtie de maison et autres bâtisses, toutes presque neuves, il y a l'eau dans la maison et dans l'étable, c'est une terre de bonne qualité, et aisée à cultiver il y a du bois dessus assez pour plusieurs années, des bons clos en broches, un verger, une scierie.

La récolte est aussi à vendre ainsi que tout le roulant de la terre et les meubles. Le propriétaire fait remarquer qu'il part pour l'Ouest et qu'il vendra à très bonnes conditions, mais il faut se hâter. S'adresser sur les lieux à THOMAS QUELLET, St. Patrice de Tingwick.



TEMPERANCE!!!

BRASSERIE FRANCAISE DE

Bière de Temperance, PAR

EMILE SIGRIST, ARTHABASKA STATION.

Cette Brasserie mérite certainement l'encouragement du public parcequ'elle est la première établie dans ce district.

La bière qui en sortira est très recommandable et de première qualité. A vendre en bouteilles ou en quarts de 5 gallons en maintenant. Une visite sollicitée. Références: -Chez M. D. O. Bourbeau M. P.

Nouveau Magasin

Victoriaville, ERNEST DESROCHERS

Chapelier et Manchonnier

A L'ENSEIGNE DU CHAPEAU.

Outre un assortiment considérable de Chapeaux en Feutre, Casques et autres coiffures pour toutes les saisons, on trouvera à ce magasin une variété d'articles et objets de toilette pour Messieurs, tels que

Manchettes et collets (faux col) en toile fine de 5 ets à 60 ets; Mouchoirs en soie; parfums; savons de toilette; boutons pour faux cols et manchettes, en or et; de tous les prix; Corps et caleçons en tricot de laine pour 50 ets, ce qui se vend 75 ets ailleurs. Le soussigné compte sur l'encouragement libéral du public dans la spécialité qu'il vient d'ouvrir et sollicite une visite à son magasin. Le plus haut prix du marché pour les pelletteries brutes.

COLLEGE COMMERCIAL

DES FRERES DU SACRE-COEUR, ARTHABASKAVILLE.

Prospectus.

Ce Collège a été ouvert le 4 Novembre 1872 avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr. l'évêque des Trois Rivières.

Il est situé sur une propriété de 50 acres de superficie, ne laisse rien à désirer comme agrément et salubrité. La proximité du Grand Tronc, lui donne un accès facile.

Le but que se proposent les FRERES DU SACRE-COEUR, est de procurer aux jeunes gens qui leur sont confiés une éducation vraiment chrétienne; et de leur faire suivre un cours commercial complet en français et en anglais.

Les maîtres s'attachent, avant tout, à connaître le caractère de chaque élève et à gagner sa confiance par des marques d'un véritable intérêt, afin de rendre plus faciles les moyens de développer ses facultés, de former son cœur et d'imprimer dans son esprit des habitudes d'ordre, de travail et de vertu.

Un Chapelain, spécialement attaché au Collège, est chargé de la direction spirituelle des élèves.

Tout ce qui concerne la santé, la nourriture, la propreté et la bonne tenue, ainsi que la distribution du temps, des études et des récréations est, de la part des maîtres, l'objet d'une attention consciencieuse.

Le cours d'études est de cinq années; mais suivant la capacité et les talents des élèves peut durer plus ou moins longtemps.

Quand un élève a complété son cours d'études il peut, après examen, recevoir son Diplôme Commercial.

La conduite, l'application et les progrès de chaque élève sont constatés par des notes journalières qui se proclament tous les huit jours, et qui sont la base: 1o. des bulletins que l'on adresse tous les 3 mois aux parents; 2o. des prix d'honneur distribués à la fin de chaque année scolaire.

NOTA Les élèves destinés plus tard à des études classiques ou spéciales, passeront avec profit leurs premières années dans notre maison, et y puiseront les principes et des connaissances propres à assurer le succès de leurs études.

Deux modes de pension sont admis: 1o. Elèves pensionnaires; 2o. Elèves quart pensionnaires autorisés à prendre leur nourriture en dehors du Collège.

ENSEIGNEMENT.

Instruction Religieuse, Cours complet de la Tenue des Livres, Langues Française et Anglaise, Droit Commercial, Littérature Française et Anglaise, Physique, Chimie, Histoire Sainte, Histoire Universelle, Plain chant, Musique vocale et instrumentale, Géographie et Cosmographie, Arithmétique, Algèbre, Trigonométrie, Agriculture, Botanique, Géométrie, Arpentage, Levée des plans, Télégraphie, Sténographie, Dessin linéaire, Perspective.

ADMISSION.

Les enfants sont admis dès l'âge de 7 ans. Tout élève doit présenter, pour être admis au Collège un certificat de bonne conduite.

PRIX.

Enseignement et pension\$9.00 par mois " Quart de pension 3.00 " " Usage du piano et leçons 2.00 " " Musique instrumentale 1.00 " " Télégraphie 1.00 " " Sténographie 1.00 " " Dessin d'ornement 0.75 " "

Il n'y a pas de costume adopté.

Chaque élève doit être pourvu au moins de 2 habillements complets ainsi que des objets nécessaires pour les soins de propreté.

Les habillements, linges, etc. doivent être marqués du numéro désigné à l'élève lors de son admission au Collège.

Le blanchissage et la literie sont à la charge des parents ainsi que les soins du médecin et les médicaments.

Le Collège pourra se charger du blanchissage et de la literie d'après entente.

Les livres et articles de bureau peuvent être procurés au collège mais ils sont à la charge des parents.

Les paiements se font de deux mois en deux mois et d'avance;

Les retards et les absences ne comptent en déduction qu'à partir du quinzième jour.

Le règlement défend aux élèves d'introduire aucun livre ou feuillet sans l'autorisation du directeur.

Nulle avance d'argent ne sera faite aux élèves, à moins que les parents n'aient déposé entre les mains du directeur la somme dont ils veulent disposer pour leurs enfants.

C'est par l'entremise du Directeur que les lettres et les paquets sont reçus et envoyés.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Directeur du Collège.

Etabli en 1853

LA WATERTOWN Cie. d'Assurance Agricole

PAR ACTIONS, DE WATERTOWN, N. Y.

N'assure que les propriétés rurales et résidences privées.

Elle paie les pertes par le feu et la foudre que le feu s'ensuive ou non. Pertes remboursées pour les animaux tués par la foudre n'importe où sur la ferme.

CAPITAL CASH.....\$300,000.00 REVENUS.....\$1,491,624.83

Cette compagnie a déposé \$100,000 entre les mains du gouvernement de la Puissance comme garantie des pertes qu'elle pourra subir en Canada.

ISAAC MUNSON Président. H. M. STERNS Secrétaire. DEWEY & BUCKMAN Agts généraux. Brockville, Ont.

E. PIUZE, Agent local Arthabaskaville, P. Q. 6 m.-25 Août 83.

Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU

DE STANSTEAD & SHERBROOKE.

ETABLISSEMENT.....1835

Bureau des Directeurs:

GEO. H. ALLAN, Waterloo. F. P. BUCK, Sherbrooke. NATHL. PETTES, Knowlton. WM. WHITE, Pres't. C. A. BALLE, Cookshire. J. N. GALLER, Danham. J. L. TERRILL, Stanstead. GEO. ARMITAGE, Sec. Trésor. JOSEPH BEDARD, Richmond. LT. COL. B. T. MORRIS, Asscot. WM. WHITE, Sherbrooke. I. WOOD, Inspector.

LOUIS RAINVILLE.

Agent Local, Arthabaska. Toutes pertes réglées avec célérité. Risques soigneusement examinés et grandes lignes évitées.—1 an

RICHMOND, DRUMMOND ET YAMASKA

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU. BUREAU A ULVERTON, P. Q.

ÉTABLIE EN 1879.

Les pertes sont payées promptement. On n'assure pas dans les villes et cités.

F. PREFONTAINE, Président. JAS. ALEXANDER, Sect. Trésorier.

LA CITOYENNE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, Contre le Feu Contre les Accidents.

L. J. CANNON Agent Arthabaskaville.

Avis Important.

Le soussigné informe le public qu'il est propriétaire de copies certifiées par le Registrateur du Comté d'Arthabaska du Cadastre des localités suivantes. Canton de Tingwick, dans toutes ses subdivisions. Chester Ouest. St. Paul. Chester Est. Chester Nord. St. Norbert d'Arthabaska. Victoriaville. Ste. Victoire. Canton de Stanfold. Princeville. Arthabaskaville et St. Christophe d'Arthabaska. Il préparera et donnera les avis, de renouvellement d'hypothèque &c., aux conditions les plus faciles. T. OCTÉ, ire. 2 Mai 1884.—1 m

MAISON A VENDRE OU A LOUER.

Cette propriété située à Arthabaska Station, au village, est occupée par feu Pierre Bernier, sur la rue principale. S'adresser par lettre à Delle Malvina Bernier St. Boniface, Manitoba ou personnellement à Pierre Lussanté Arthabaskaville. Prix modéré; conditions faciles. 3m. 23 Fév. 1884.



HARMONIUMS DE BELLA

EN VENTE CHEZ D. O. BOURBEAU, Arthabaska Station.

Ces instruments sont de première classe et scienc vendus à des PRIX REDUITS.

Le soussigné a pris une Licence d'Écouteur et est prêt à entreprendre toute affaire en cette branche aux conditions les plus faciles, promettant entière satisfaction.

Il continue comme par le passé à pratiquer comme Huissier, et se chargera avec plaisir de toutes collections et autres services.

Moulins à Coudre Constantement en mains à sa résidence. Conditions avantageuses. Une visite est sollicitée.

Elz. PIUZE, Arthabaskaville.

G. I. Barthe.

Avocat & C. R. (CI-DEVANT M. P. POUR RICHELIEU) BUREAU RUE ST PIERRE, No 38. Porte voisine du "Journal des Trois-Rivières."

M. Barthe ayant fixé sa résidence aux Trois Rivières suivra régulièrement les termes de Cour de Révision et d'Appel à Québec.

M. Barthe ayant fait des arrangements pour continuer son bureau à Sorel suivra régulièrement les termes du District de Richelieu. Les gens du District des Trois Rivières qui auront des affaires à Richelieu pourront lui confier.

M. Barthe sera à son bureau de 6 h. A. M. à Midi et de 2 h. P. M. à 4 P. M.

A part cela on pourra le rencontrer à l'Hôtel St James.

MANUEL D'APICULTURE DE L. H. BELLEROSE. En vente chez D. O. Bourbeau Ec., Arthabaska Station.—Prix 15cts.

QUEBEC, BOSTON ET NEW-YORK.

TRAJET ABRÉGÉ PAR LE Chemin de Fer DES RIVIÈRES CONNECTICUT ET PASSUMPSIC ET DE LA VALLEE DE MASSAWIPPI

SE RALLIANT AU GRAND-TRONC, A SHERBROOKE, P. Q.

Le Trajet à New-York et aux autres points du Sud, abrégé de 70 milles.

Le Trajet à Boston et à tous les autres points de l'Est, abrégé de 20 milles.

La plus courte et la plus charmante route à NEWPORT, Vt., ST. JOHNSBURY, Vt. PLYMOUTH, N. H. CONCORD, N. H. NASHUA, N. H. MANCHESTER, N. H. BELLOW FALLS, Vt. LOWELL, Mass. CHAMBURG, Mass. WORCESTER, Mass. SPRINGFIELD, Mass. HARTFORD, Conn. PROVIDENCE, R. I. FALL RIVER, BOSTON, NEW-YORK. PHILADELPHIA, BALTIMORE, WASHINGTON.

Et tous les principaux points des Etats de l'Est, du Sud-Est et du Sud.

J. N. BERGERON

MEDECIN-CHIRURGIEN STANFOLD.

Spécialité en médecine. Traitement des maladies des yeux.

N. B.—Venant de recevoir deux séries de verres à lunette, le Dr. Bergeron est en état de donner le numéro des lunettes aux myopes et aux presbytes. 23 Juin 1883—1 an

Imprimé, rue de la Cour, à Arthabaskaville par Denis Leblanc pour le compte de Dm. Y. H. Toussaint, éditeur propriétaire.